

JOB OPENING - CONSULTANT NAT Expert Consultant / Évaluation des Projet de sensibilisation de du bureau de Réduction des Violences Communautaires

Location	:	Port-au-Prince, HAITI
Date Limite	:	26 Février 2017
Numéro de l'application	:	MINUSTAH-CIC-07-2017
Type de Contrat	:	Consultant National
Niveau	:	Equivalent to NO-C
Langue	:	Anglais, Français et Créole
Commencement du contrat	:	Dès que possible
Duration du Contrat	:	Un mois

Le Bureau des ressources humaines de la MINUSTAH invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature pour le poste annoncé. Tous les candidats intéressés doivent soumettre leurs formes P-11 ou Curriculum Vitae (CV) et le profil de l'histoire du personnel (PHP) par le biais de l'e-mail: ***minustah-recruitment@un.org***. La demande doit indiquer le numéro de l'offre d'emploi ci-dessus (MINUSTAH-CIC-07-2017) et être accompagnée des documents ci-dessous :

- *Le document de proposition de projet (Prodoc + Calendrier);*
 - *Une ébauche concernant l'approche et méthodologie d'intervention incluant le/les questionnaire(s) et l'organisation du travail (focus groups, interviews, rencontres etc.);*
- . Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L. CONTEXTE

La Résolution 1542 (2004) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, prorogée et adaptée par la Résolution 2313 (2016), demande à la Section de Réduction de la Violence Communautaire (RVC) de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) de continuer à appuyer le gouvernement d'Haïti dans le processus de stabilisation du pays. Cet appui, d'après la Résolution, inclut non seulement la mise en œuvre de projets de formation professionnelle, d'emploi, de génération de revenu, de protection SGBV, de support institutionnel et légal, de sécurité et stabilisation et à forte intensité de main-d'œuvre, mais aussi la réalisation d'activités visant le développement d'une culture de la paix dans les communautés haïtiennes. Dans cette perspective, en conformité avec les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la section de Réduction de la Violence Communautaire a poursuivi son travail en collaboration et en synergie avec les communautés et les autorités locales, afin d'impliquer les leaders, les acteurs et les structures communautaires locales dans la poursuite et la consolidation de ses actions en faveur de la prévention des conflits et la réduction de la violence dans des zones et des communautés à risque. Concrètement, il s'agit de la réalisation des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale pour marquer les différents dates et événements liés à la culture de la paix et à la non-violence. L'objectif de ces activités est permettre aux citoyens et citoyennes des communautés difficiles et en proie a la violence de développer des actions pour promouvoir leur engagement social et communautaire contre la violence, contribuer aux efforts de sensibilisation favorisant la construction d'un Etat de Droit, et contribuer à la sensibilisation dans la lutte contre l'épidémie de choléra dans les zones d'intervention de la section RVC.

Les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale visent à :

- Permettre aux acteurs communautaires travaillant en partenariat avec le programme RVC de développer des initiatives de promotion de la non-violence dans leur communauté.
- Faire la promotion des différents événements pouvant supporter la société haïtienne dans sa quête de paix et de non-violence.
- Faciliter l'engagement des différents secteurs sociaux dans la lutte contre la violence.
- Rendre visible les actions de promotion de la non-violence entreprises par la section RVC de la MINUSTAH dans les différents zones à risque du pays.
- Renforcer la capacité d'intervention des acteurs et organisations des communautés locales
- Soutenir les initiatives des jeunes des communautés locales en faveur de la promotion de la paix et la gestion des conflits dans le département du Nord.

Les activités de sensibilisation ont été réalisées principalement dans les zones d'intervention de la section RVC dans les trois départements d'intervention spécifiques: l'Ouest, le Nord et l'Artibonite.

La section RVC souhaite, à travers ; cette évaluation des activités de sensibilisation dans le Nord, collecter des informations qualitatives et quantitatives qui permettront de mieux comprendre les impacts des interventions de la section à travers la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de mobilisation. Il s'agit également de faire ressortir les leçons appropriées à consolider et à renforcer dans le futur. Cet exercice fait partie des évaluations à conduire par l'unité M&E dans cadre du Projet présenté par la Section RVC et approuvé par la MINUSTAH. Il complétera l'évaluation interne effectuée par les responsables des bureaux régionaux et /ou unités de la section RVC et relative aux projets de sensibilisation mis en œuvre dans la région du Nord. L'évaluation sera réalisée totalement par des consultants externes.

II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. Objectifs généraux

L'objectif général de l'étude est de passer en revue les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale supportées par la RVC entre 2012 et 2016 dans le département du Nord, afin de déterminer leur impact sur les bénéficiaires et les résidents des communautés ciblées en termes de contribution à la réduction de la violence communautaire au sein de leurs communautés.

L'évaluation devra aussi dégager les stratégies d'appropriation et de consolidation ainsi que des recommandations relatives à la consolidation des actions de renforcement en rapport au support de l'engagement des acteurs et structures communautaires en faisant apparaître non seulement les bonnes pratiques mais aussi en proposant les ajustements nécessaires par rapport aux défis et leçons apprises dans la perspective de supporter les acteurs communautaires en vue de leurs activités futures.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques en matière d'évaluation sur ce thème devront apporter des informations pertinentes par rapport à :

- ✓ L'identification des besoins au sein des communautés et l'adéquation entre les décisions ou choix finaux retenues en termes d'activités de sensibilisation et de mobilisation (solutions aux besoins avancés) ;
- ✓ La sélection des populations bénéficiaires, des Organisations à base communautaires (OBCs) des fonds de la RVC/MINUSTAH
- ✓ Le niveau de renforcement des capacités des partenaires locaux ayant mis en œuvre les activités de sensibilisation financées par la RVC ;
- ✓ L'impact des activités réalisées au sein des communautés ;
- ✓ L'interaction existant entre les partenaires de mise en œuvre des activités de sensibilisation et les résidents issus des communautés ;
- ✓ Le niveau de connaissance de la section RVC par les communautés bénéficiaires des activités de sensibilisation.
- ✓ Les forces et faiblesses des projets de sensibilisation par rapport à la stratégie d'engagement communautaire dans le Nord.
- ✓ Les impacts liés aux activités de sensibilisation et à la mobilisation sociale en terme de synergie d'actions entre la RVC, les autres sections du pilier Etat de Droit de la MINUSTAH (UNPOL, Electoral, Droits de l'Homme, Model Jurisdiction, Support Institutionnel, Corrections), les Agences des Nations Unies, la Police des Nations Unies (UNPOL), la police nationale d'Haïti (PNH), les Organisations Communautaires de Base (OBCs), les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les structures locales et gouvernementales dans le cadre de la prévention de la violence, la prévention de conflits et de crimes et la plaidoirie de l'Etat de Droit

Profil du consultant

- diplôme universitaire en sciences humaines et sociales, communication et services sociaux
- expérience professionnelle d'au moins 10 ans, dont un minimum de 8 ans dans le domaine de la recherche en matière de sensibilisation et mobilisation communautaire;
- expérience en analyse institutionnelle et en appui au renforcement des capacités;
- expérience dans l'évaluation des projets de développement communautaire au sein des villes d'Haïti, et en particulier au sein des quartiers difficiles ciblés par la RVC/MINUSTAH ;
- maîtrise de la langue française et anglaise. Une connaissance de base du Créole haïtien serait un atout;
- une bonne maîtrise et la connaissance des outils informatiques reste un atout ;
- connaissance de la culture, de l'histoire d'Haïti et de la situation sécuritaire dans les quartiers difficiles d'Haïti est un atout important.

Résultats Attendus :

Sous la supervision directe du Chef de la Section CVR et en collaboration avec l'Unité M&E, le consultant principal devra produire les principaux livrables suivants:

- rapport initial sur la faisabilité de l'exercice, avec des modifications proposées au mandat et à la méthodologie pour faciliter la mise en œuvre de cette évaluation;
- plan de travail détaillé avec la chronologie, les rapports d'études de cas, la table des matières et la méthodologie concernant les questionnaires utilisés pour la collecte des données primaires;
- draft préliminaire du rapport à partager avec le Chef de la Section Réduction de la Violence Communautaire (RVC) pour ses commentaires;

- rapport final de l'évaluation des impacts identifiés, des recommandations pour améliorer l'approche lie a la mise en œuvre des projets de sensibilisation de la RVC;
- Prévoir une séance de restitution/présentation du rapport final « **Evaluation sur les projets de sensibilisation et de mobilisation financés par la RVC/MINUSTAH entre 2012-2016 au sein des communautés vulnérables en Haïti** » à la hiérarchie et au personnel de la Section RVC/MINUSTAH.

Durée :

Cette évaluation durera un (01) mois. Le partenaire devra soumettre le rapport final au plus tard un mois après la fin des opérations de terrain.

L'Organisation des Nations Unies s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Individus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.